



Enregistrement vocal.

Par Freedom

Bonjour,

Si mon patron me harcèle puis-je l' enregistrer à son insu ? Zt si oui, est-ce recevable dans un tribunal ?
Il y a bcp de réponses contradictoires sur Google, et j'aimerais savoir ce qu'il en est exactement.
Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour

Ici vous aurez une réponse de plus, c'est tout.

Un enregistrement est parfois recevable au pénal, mais très rarement ou jamais au civil.

En plus si obtenu de manière déloyale vous risquez une plainte et des sanctions.

Par Freedom

Bonsoir,

Alors j'ai finalement eu la vraie réponse. Les enregistrements vcaux st admissibles au pénal et au civil.

Exemple :

https://www.avocat-tronchet.fr/enregistrement-clandestin---admission-comme-preuve-par-le-conseil-de-prud-hommes_a_d94.html